



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Malesherbes

Mairie de Montliard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 19 Juin à 19:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 12/06/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/06/2023.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. PEGUY Thierry

Excusés ayant donné procuration : M. DEJARDIN Mathieu à M. BEAUDEAU Didier, M. MONTIER Tanguy à Mme GUILLET Martine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

Secrétaire de séance : M. SINIC André

D2023_20 – Travaux d'accotement Route de Saint Loup

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer une bande de sécurité en calcaire le long de la " Route de Saint Loup " sur environ 530 mètres afin de sécuriser la circulation des véhicules,

A cet effet, il présente les devis :

- de l'entreprise Laly (option 1 : 1 côté) 4 135,00 € HT
- de l'entreprise Laly (option 2 : 2 côtés) 6 520,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de Laly (option 2) qui s'élève à 6 520,00 € TTC, mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.
- **sollicite une subvention** du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faible population.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/06/2023
Le Maire,
M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,
M. SINIC André

 

